

# SPECIAL ELECTIONS CNB

Élections au Conseil National des Barreaux le 24 novembre 2020

## 3 QUESTIONS AUX TÊTES DE LISTE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES AVOCATS



De gauche à droite : Maitres Roy Spitz & Alexandra Golovanow, Têtes de liste CNA circonscription nationale, Maitres Philippe Péricaud & Jeanne Baechlin, Têtes de liste CNA Paris (crédits photos Brian du Halgouët).

### POURQUOI ÊTES-VOUS CANDIDAT AU CNB?

**Roy Spitz** : Poursuivre un travail inachevé ! Je finis un mandat pendant lequel je me suis investi dans des projets qui doivent être menés à leur terme, et notamment la modernisation des outils numériques au service de la profession. Par ailleurs, après deux années de présidence nationale de la Confédération Nationale des Avocats, il me semble utile de continuer à faire profiter la profession des connaissances acquises et des contacts noués pendant mon mandat.

**Alexandra Golovanow** : Un peu comme Roy, je souhaite poursuivre un travail entrepris au CNB, depuis 2018, puisque je participe à la Commission « Accès au Droit et à la Justice » en qualité de représentante de la CNA, étant également responsable d'une commission identique au sein de notre Syndicat. Le travail de cette Commission est essentiel pour défendre les intérêts des Confrères qui interviennent dans le cadre du secteur assisté dans des conditions d'indemnisation souvent inacceptables, voire indécentes.

**Philippe Péricaud** : Notre profession est attaquée de toutes parts, sans doute comme jamais dans son histoire, nos relations avec les magistrats n'ont jamais été aussi difficiles tant elles remettent en cause notre exercice professionnel. Mon engagement syndical m'oblige plus que jamais à me mobiliser pour défendre la profession, avec conviction et détermination.

# SPECIAL ELECTIONS CNB

Élections au Conseil National des Barreaux le 24 novembre 2020

## SELON VOUS, QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS DE LA PROCHAINE MANDATURE ?

**Philippe Péricaud :** La CNA, qui défend la profession depuis près d'un siècle et qui est à l'origine de nombreuses réformes majeures (aide juridictionnelle, création du CNBF, mise en état conventionnelle...) entend poursuivre son combat pour les avocats. Les défis de la prochaine mandature sont nombreux : sauver la plaidoirie, éviter la justice prédictive, maintenir notre système des retraites...

**Alexandra Golovanow :** Tout faire pour que nous puissions continuer à exercer notre profession, dans un cadre libéral, en conservant le sens de l'humain et de la proximité avec nos juridictions. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi ce métier et c'est ce qu'attendent les justiciables lorsqu'ils vont consulter un Avocat !

**Roy Spitz :** Maintenir l'unité de la profession. Les réformes successives menées en dépit du bon sens ont fragilisé de trop nombreux cabinets. Il est temps que l'unité de la profession permette de faire aboutir des réformes constructives pour nous et nos clients. Le grand défi sera donc que, d'une seule voix, la profession propose et que nos gouvernants nous entendent.

## PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE LISTE ?

**Roy Spitz et Alexandra Golovanow :** Nous vous laissons en prendre connaissance sur notre site [www.cna-avocats.fr](http://www.cna-avocats.fr). Vous verrez que la liste du Collège Général -Circonscription Nationale - est composée de femmes et d'hommes de tous horizons à l'image de la Confédération Nationale de Avocats. Nous n'avons pas fait de choix électoraliste mais avons voulu une liste à l'image de notre Syndicat : en grande partie des petits et moyens Barreaux et des petits et moyens Cabinets, venant souvent du judiciaire mais également du conseil. Le point commun est l'implication dans la profession que ce soit comme Bâtonnier en exercice, ancien Bâtonnier, Membre du Conseil de l'Ordre, ou tout simplement, Avocat impliqué. Le troisième candidat sur notre liste est le Bâtonnier Olivier Cousin, ancien Bâtonnier du barreau d'Épinal, suivi de Marie-Anne Moins, Bâtonnier du barreau d'Aurillac.

**Jeanne Baechlin :** La CNA réunit des confrères de tous horizons et c'est pour cela qu'elle est le syndicat de référence pour tous les avocats, quel que soit leur sexe, leur âge, leur type de structure. Tous s'y rencontrent, sans clivage. Vous trouverez dans notre liste de la CNA Paris des anciens avoués, des mandataires au commerce, des avocats d'affaires et du droit de la famille, des civilistes, des pénalistes, des travaillistes. Une présence forte de la Confédération Nationale des Avocats au CNB est légitime parce qu'il s'agit d'un syndicat représentatif de tous et uni pour défendre activement les intérêts de chacun d'entre nous, et enfin parce que **la CNA c'est le parti des avocats.**



Découvrez nos listes de candidats sur [www.cna-avocats.fr](http://www.cna-avocats.fr)